

Focus sur...

Bureaux d'accompagnement : outils pour le spectacle vivant ?

Au début des années 2000, le secteur du spectacle vivant a vu se développer de nombreux bureaux de production dans le spectacle vivant. Ces structures reflètent à la fois une évolution du secteur, mais surtout une envie de renouveler pour certains professionnels la pratique de leur métier.

S'il n'est pas simple de donner une définition exacte de ces structures, de leur fonctionnement et de leurs activités, c'est parce qu'elles sont aussi diverses et protéiformes que le secteur dans lequel elles exercent.

En 2008, une étude participative en Île de France¹ montre qu'autour de quelques activités "socles" (production, diffusion/communication, administration/gestion, administration de tournée, comptabilité) les bureaux de production sont surtout des développeurs de projet, parfois des opérateurs (festival). Tous ont en commun la volonté de leurs fondateurs de prendre du recul sur leurs pratiques professionnelles, d'adopter un nouveau positionnement en restant au service des artistes et des projets, tout en participant aux évolutions du secteur.

En 2010, suite à une rencontre professionnelle, l'ONDA consacrait son cahier de décembre au "Rôle des bureaux de production dans le domaine du spectacle vivant en Europe ?"². Ce rapport montre que ces structures répondent aux mutations subies par le secteur. Le modèle culturel français étant particulier, il est intéressant de noter que ce type d'organisation est assez courant dans d'autres pays européens s'appuyant sur des dispositifs institutionnels différents.

L'émergence de ces bureaux, en France comme en Europe, coïncide avec le renouveau de la création artistique qui ne trouve pas (ou plus) sa place dans un paysage institutionnel qui n'évolue pas aussi vite que la création artistique. Considérant que le système français arrive peut-être en bout de course, la question se pose des évolutions à venir et des rôles à jouer de chacune des parties de ce système (artistes, financeurs, décideurs,...).

Les bureaux de production ne sont en aucun cas LA solution aux problèmes des artistes dans le paysage actuel ou à venir, mais ces structures ont prouvé qu'elles sont UNE des réponses possibles.

Il n'existe à l'heure actuelle aucun référencement de ce type de structure, et s'il est compréhensible qu'une majorité d'entre elles soit installée en région parisienne - plus gros centre d'activité du spectacle vivant en France -, des bureaux de productions ont été créés dans chaque région française.

En Rhône-Alpes ?

Rhône-Alpes ne faisant pas exception à la règle, quelques professionnels d'expérience ont construit "leur" bureau de production. Là encore, à l'image des compétences de leurs fondateurs et des besoins qu'ils ont repérés sur leur territoire, chaque structure cultive donc ses spécialités.

En juin 2011, à la demande de plusieurs de ces professionnels rhônalpins un groupe d'échange de pratique a été mis en place par la Nacre Rhône-Alpes. A raison d'une réunion bimestrielle, la saison 2011/2012 a permis aux membres de ce groupe de faire connaissance et de partager leurs questionnements, leurs difficultés ou leurs réussites.

¹"[Démarches et pratiques des bureaux de production de spectacle vivant en Ile de France](#)" 09/2006- 03/2008 Arcadi, Onda, CNT, coordonnée par la Belle Ouvrage.

² Cahier de l'ONDA - Décembre 2010 [Quel rôle des bureaux de production dans le domaine du spectacle vivant en Europe ?](#)
Rencontre des 10 et 11 juin 2010 - Festival Latitudes contemporaines.

Plusieurs constats ont découlés de ces échanges :

- **Une économie structurellement précaire** : de même que les différentes études l'ont pointé, les bureaux rhônalpins sont confrontés à l'incertitude financière. Pour pallier à ces difficultés, la plupart de ces bureaux a développé d'autres activités pour assurer un équilibre financier, tout en restant fidèle à leur envie d'offrir des réponses aux besoins des professionnels du secteur (formation, études, organisation d'évènements...).
- **La difficulté à faire reconnaître leur rôle et leur place** : souvent confondus avec des prestataires de services, les bureaux défendent leur place au croisement entre la création artiste et le développement de projets d'un côté, et les décideurs, les prescripteurs, les politiques, les territoires de l'autre. Ils s'affichent comme des structures professionnelles plurifonctionnelles et multidisciplinaires qui accompagnent dans la durée et sur le fond (pas seulement l'opérationnel) les projets qu'elles choisissent.
- **Des faiblesses récurrentes des équipes et projets qu'ils accompagnent** : les porteurs de projet (souvent artistes) sont confrontés aux mêmes obstacles : la méconnaissance du secteur et de son fonctionnement, parfois le manque de compétences interne, la précarité financière, s'ajoutant à cela la difficulté pour ces acteurs à prendre du recul sur leur pratique et la construction voire la viabilité de leur projet.
- **Un positionnement commun qui s'oriente vers un encrage territorial** : bien au-delà de leur cœur de métier originel (diffusion, production, administration, développement de projet), ces bureaux défendent la nécessité, voire leur responsabilité de travailler et d'inciter les porteurs de projets à travailler en proximité avec les territoires, les pouvoirs publics afin de créer et d'entretenir un lien étroit avec la création artistique.

Ces observations ont convaincu les membres du groupe de travail de se définir comme des bureaux d'accompagnement culture³ et de rédiger une "Charte des bureaux d'accompagnement culture Rhône-Alpes" afin de porter d'une voix commune la posture et le rôle de leurs bureaux⁴.

Ce document a été rendu public lors d'une rencontre professionnelle sur la Péniche de la Région Rhône-Alpes à Avignon en juillet 2012.

Cette rencontre avait pour thème "Les bureaux d'accompagnement : impacts sur les équipes artistiques, les structures culturelles et sur les territoires ?" a réuni une trentaine de professionnels de toute la France souhaitant partager les mêmes questionnements.

Les échanges et les discussions ont rappelé, s'il en était besoin, que cette forme de coopération entre artistes et personnel administratif permet une dynamique et une réflexion plus stratégique des projets.

Grâce à la coopération avec un bureau d'accompagnement, l'accompagnement est véritablement un moyen pour un artiste d'optimiser les moyens de développer son projet.

Le travail de ces bureaux avec la Nacre s'est poursuivi le 26 mars 2013, avec un atelier/recontre autour de cette charte réunissant d'autres structures ou professionnels rhônalpins souhaitant partager leurs pratiques, leurs questionnements sur cette nouvelle forme d'accompagnement des projets artistiques. Plus de 15 personnes représentant 13 structures ou projets ont répondu à cette invitation à débattre. Dans cette dynamique, un prochain temps d'échange est prévu pour le 26 avril dans l'objectif de mettre en place d'un groupe de travail plus pérenne.

Rencontre avec 3 de ces bureaux rhônalpins (à télécharger sur www.la-nacre.org)

***Anna Alexandre,**

fondatrice de Stéla à St-Etienne

***Bénédicte Goinard,**

fondatrice du BADA à Grenoble

***Pierre Brini,**

Directeur de la formation et de l'accompagnement, Mezzanine spectacles (Paris/Lyon).

³ Accompagnement au sens où le définit le secteur de l'ESS. Lire le « *Topo-Guide des services de proximité – Pour la création de services solidaires* », Annie Berger, Guy Michel. Desclée de Brouwer, 1998. [Extrait.](#)

⁴ Cf : Dans le rapport de l'ONDA, la diversité du type de structure "bureau de production" remet en cause leur terminologie, les professionnels présents sur la rencontre propose "Bureau ou maison d'artistes" tant leur rôle déborde la simple production.